

PRÉFET DU NORD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer du Nord

STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION

SAMBRE

01
02
03
04

Comme l'ont confirmé les événements du printemps 2016, la gestion des inondations reste une problématique prégnante pour le département. En effet, l'état de catastrophe naturelle (CATNAT) a été reconnu 129 fois dont

- › 35 fois sur l'arrondissement d'Avesnes
- › 8 fois sur l'arrondissement de Cambrai
- › 16 fois sur l'arrondissement de Douai
- › 17 fois sur l'arrondissement de Dunkerque
- › 48 fois sur l'arrondissement de Lille
- › 5 fois sur l'arrondissement de Valenciennes

La nouvelle politique de gestion des risques d'inondation, impulsée par la Directive Inondation, vise à réduire les conséquences négatives de ces événements sur la population, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel. Elle permet également d'optimiser la capacité d'un territoire à retrouver un fonctionnement satisfaisant lors de la survenance d'un événement majeur.

La Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) de la Sambre y répond en définissant à l'échelle des 29 communes de son périmètre les objectifs jugés prioritaires pour ce premier cycle de mise en œuvre de la directive européenne.

Cette stratégie est le fruit d'un important travail collaboratif réalisé depuis 2013 avec l'ensemble des acteurs de la gestion du risque. Cette concertation va se poursuivre en 2017 par la détermination des actions qui permettront de réaliser les objectifs définis.

01. La démarche

02. Le territoire

03. Le diagnostic établi en 2015

04. Les objectifs principaux et opérationnels



01

EUROPÉENNE

2007

Directive européenne 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite directive « inondation »

02

NATIONALE

2014 / 7 OCT.

Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI)

03

BASSIN ARTOIS PICARDIE

2011 / 22 DÉC.

Réalisation de l'EPRI (Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation)

2012 / 26 DÉC.

Identification des TRI (Territoires à Risques Importants d'Inondation)

2014 / 18 JUIL.

Cartographies des surfaces inondables et des risques d'inondation pour les TRI de Dunkerque, Valenciennes et Maubeuge

2015

/ 23 JAN.

Cartographies des surfaces inondables et des risques d'inondation pour les TRI de Lille et Douai

/ 19 NOV.

Approbation du PGRI (Plan de Gestion du Risque Inondation) du bassin Artois Picardie 2016-2021

01

La démarche

CARTE DES TRI ET SLGRI*

SLGRI du Delta de l'Aa

SLGRI Marque & Deûle

SLGRI Scarpe Aval

SLGRI Escaut & Sensée

SLGRI Sambre

TRI DE LILLE

TRI DE DOUAI

TRI DE VALENCIENNES

TRI DE MAUBEUGE

04

LOCALE

2013 / JUIL.

Identification des structures porteuses

2014

/ JUIL.

Organisation d'ateliers territoriaux : présentation de la démarche et définition des éléments structurants des SLGRI

/ 10 DÉC.

Arrêté Préfectoral du Préfet Coordonnateur de Bassin portant élaboration des SLGRI

2015

/ 2 JUIN

Arrêté Préfectoral du Préfet de Département : liste des parties prenantes et services de l'État référents

/ SEPT.

COPIL de validation des projets de SLGRI

2016

/ MARS

Consultation des élus

/ JUIN À OCT

Consultation des parties prenantes

/ 28 OCT.

Avis favorable de la commission inondation du Bassin sur les SLGRI

/ 29 DÉC.

Arrêté Préfectoral du Préfet de Département d'approbation des SLGRI

D2

Le territoire

La SLGRI de la Sambre concerne 29 communes de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Son périmètre correspond à celui du TRI de Maubeuge (21 communes) étendu à 8 communes appartenant au bassin versant de la Sambre et traversées par ce cours d'eau. Ce territoire se situe sur quatre inter-communalités, d'amont en aval : la Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis, la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Cette SLGRI concerne majoritairement un cours d'eau, la Sambre, qui est l'exutoire d'un bassin versant de 1 254 km² regroupant 122 communes et dont les affluents principaux sont l'Helpe Mineure, l'Helpe Majeure, le Tarsy, le Cligneux, la Solre, la Thure et la Hante.

Un territoire exposé :

- aux ruissellements du fait de la géologie peu perméable du territoire et d'un relief assez marqué pour la région Hauts-de-France. Les phénomènes de ruissellement sont ainsi particulièrement significatifs sur le territoire de la CAMVS, partie la plus urbanisée du territoire
- aux débordements de la Sambre et de ses affluents. Ces inondations impactent essentiellement des zones naturelles ou agricoles excepté au sein de la CAMVS, territoire fortement urbanisé. Sur le bassin, certains éléments de paysage, tels les marais qui jouent un rôle d'écrêteur de crues, doivent être préservés.

L'état de CATNAT a été reconnu à 140 reprises depuis 1985 pour des inondations et des coulées de boue.

Facteurs d'aggravation du risque :

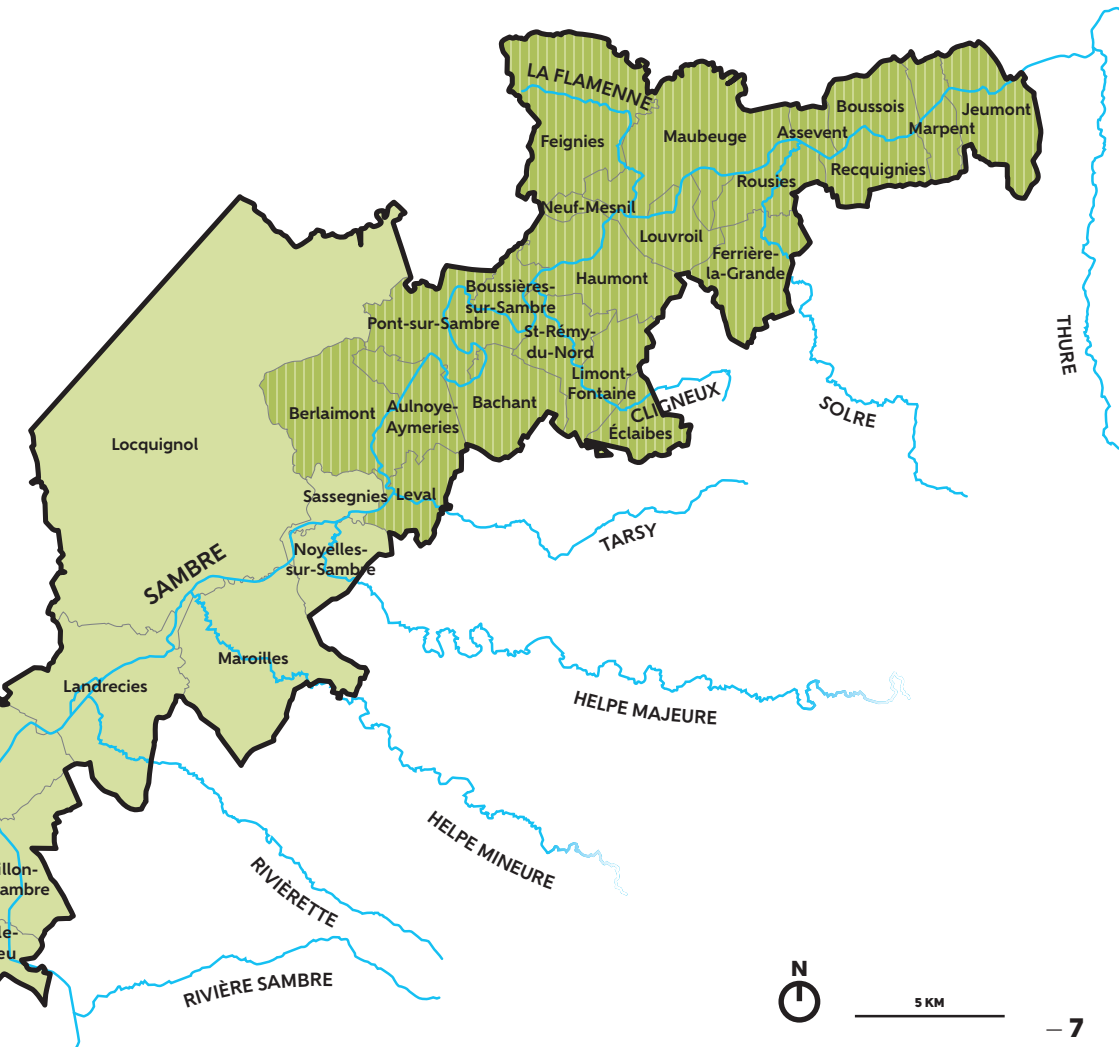
- une artificialisation des sols et une pression foncière croissante sur la CAMVS
- une diminution des surfaces des prairies
- une urbanisation croissante en bordure des cours d'eau et des milieux naturels
- une interaction des phénomènes



PÉRIMÈTRE DE LA SLGRI

Sources : Bassin Versant de la Sambre ©AEAP 2003 /
Limites communales BD Topo ©IGN 2002 /
Cours d'eau ©AEAP 2009 /
Périmètre SLGRI © PNR Avesnois 2014

-  Périmètre de la SLGRI Sambre
-  TRI de Maubeuge
-  Réseau hydrographique



D3

Le diagnostic établi en 2015

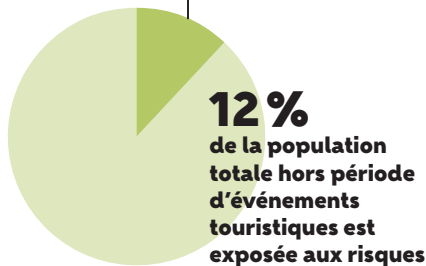


LA SANTÉ HUMAINE

15 000

PERSONNES EXPOSÉES
À DES DÉBOREMENTS DE
PÉRIODE DE RETOUR 100 ANS
(Q100)

CETTE POPULATION SE
CONCENTRE PRINCIPA-
LEMENT AU SEIN DE LA
CAMVS



8 ERP accueillant un public vulnérable
dont 2 en Q10 (camping et collège),
3 en Q100 (stade, collège et piscine)
et 3 en occurrence extrême (deux
écoles primaires et une piscine)

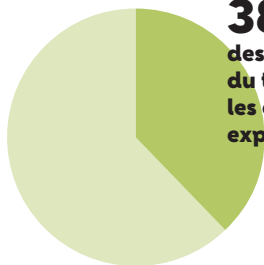
7 sites de captage d'eau potable
ainsi que leurs périmètres de protection
situés en zone d'aléa inondation



LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

38 %

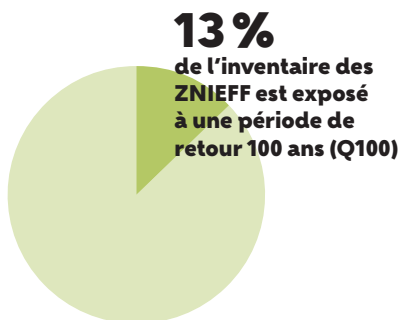
des communes
du territoire concentrent
les enjeux économiques
exposés aux inondations



En cas de crues décennale et centennale
93 entreprises représentant
1934 emplois répartis sur **11 communes**
sont potentiellement menacées dont
72 % se situent sur la seule commune
de Jeumont



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX

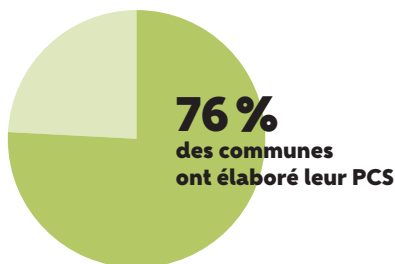
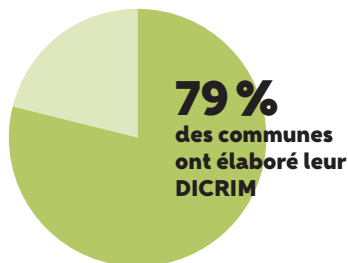


Environ **5 415 ha** sur **41 420 ha**
de ZNIEFF exposés à l'événement
d'occurrence centennale (Q100)

1 station d'épuration est particulièrement
exposée aux inondations (Q100) et
2 seraient également touchées dans le
cas d'un scénario extrême



LA GESTION DE CRISE ET LES RÉSEAUX



Les inondations peuvent impacter:
des **axes routiers** (autoroutiers, nationaux,
départementaux), des **axes ferroviaires**
(lignes Creil - Jeumont et Fives - Hirson),
des **installations de distribution
d'énergie** (postes électriques de
Louvroil et Aulnoye Aymeries)

**Une surveillance des cours d'eau par
le Service Prévision des Crues (SPC)**
Deux Hèles, Sambre et Solre

**Une couverture incomplète des
territoires** en termes d'outils d'informa-
tion, de surveillance et d'alerte:

- › **23 communes sur 29 ont élaboré
leur DICRIM**
- › **22 communes ont élaboré leur PCS et
2 ont initié son écriture**

D4

Les objectifs principaux et opérationnels

À partir des éléments de diagnostic et des conclusions des réunions de concertation, cinq objectifs principaux ont été collégialement définis pour le premier cycle de mise en œuvre de la Directive Inondation sur le territoire.



OBJECTIF 1

Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Garantir la préservation et la fonctionnalité des éléments naturels et des équipements qui contribuent à la gestion hydraulique (ralentissement dynamique des crues) et viser une gestion intégrée des eaux pluviales
- › Garantir la prise en compte du risque inondation au sein des documents d'urbanisme

OBJECTIF 2

Améliorer et diffuser la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Fiabiliser, capitaliser et diffuser les éléments de connaissance du risque
- › Actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre

OBJECTIF 4

Faire émerger les actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Maîtriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels
- › Réduire l'aléa en zone rurale et urbaine

OBJECTIF 3

Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Approfondir la connaissance des conséquences des inondations sur les réseaux de première nécessité
- › Agir afin de réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité

OBJECTIF 5

Optimiser les outils de gestion de crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Préparer les acteurs concernés et la population
- › Mettre en place un dispositif d'alerte adapté
- › Mettre en place des outils et les moyens facilitateurs de gestion de crise
- › Accompagner l'après-crise et capitaliser les retours d'expériences

LA SUITE DE LA DÉMARCHÉ

Les travaux de la stratégie locale de la Sambre se poursuivront par l'élaboration du plan des actions à mettre en œuvre.

Les groupes de travail seront à nouveau réunis à cette fin en 2017.

—

Les supports et compte-rendus de réunions ainsi que l'ensemble des documents relatifs à la SLGRI de la Sambre sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes :

www.nord.gouv.fr

www.sage-sambre.parc-naturel-avesnois.fr

SLGRI Sambre

—

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer du Nord
62 boulevard de Belfort CS 90007
59042 Lille cedex

—

Parc naturel régional de l'Avesnois
4 Cour de l'Abbaye
59550 Maroilles

—

Décembre 2016